

INFORMATION EAUX

N° 555
Septembre 2004

Le site "Eau"
des élus locaux
<http://cartel.oieau.fr>
360.000 visiteurs en 1 an !



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

Nouveau Service :
"AQU@VEILLE"

OMS/UNICEF :

URGENCE : Les objectifs du Millénaire
pour l'assainissement ne seront pas atteints !

Adour-Garonne :

Simulation d'une fausse pollution
accidentelle du Tarn

La Seine en 2003 :

Malgré la canicule, une eau de qualité très correcte

"FONTAINE" fête ses 10 ans

Santé Publique :

La loi du 9 août 2004 réforme
les périmètres de protection des captages

WWF :

Alerte en Méditerranée !

POLLUTEC 2004 :

Lyon du 30/10 au 03/11/04

"EUROPE-INBO"

Succès de la 1^{ère} Conférence
pan-européenne sur l'application
de la Directive-Cadre

RIOB : "Eaux sans Frontières"
Dakar - 1-5 novembre 2004



Assemblée Générale du Réseau
des Commissions Internationales
et des Fleuves Transfrontaliers

Dossier Thématique :

"Le littoral : entre aménagement,
valorisation et protection"

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Loire-Bretagne 2
- Rhône-Méditerranée & Corse 3
- Seine-Normandie 3

Actualités
Françaises 4

Agenda
des Evénements 11

Actualités
Internationales 6

Librairie 12

Nouvelles
du RIOB 7

Dossier
Thématique 13

Nouvelles
de l'Office
International
de l'Eau 8

Retrouvez les documents
sélectionnés et analysés
et les références récentes
de JURIEAUDOC
sur votre messagerie
et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>

2.250.000
visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau
Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire AD 234
ISSN 0012-9003 - 50ème année



Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|--|---|---|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT : IL Y A URGENCE !



Le 24 août dernier, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ont rendu public leur rapport d'évaluation des progrès accomplis au niveau mondial et par les différents pays et régions entre 1990 et 2002, en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) concernant l'eau de boisson et l'assainissement.

Le constat reste alarmant puisque 2,6 milliards de personnes - c'est-à-dire plus de 40 % de la population de la planète - n'ont toujours pas accès à l'assainissement de base et plus 1,2 milliard utilisent encore des sources d'eau insalubre.

Rappelons que les "OMD" visent la réduction de moitié des ces chiffres pour 2015.

Deux prévisions sont faites concernant la réalisation des objectifs pour 2015 sur la base des progrès accomplis jusqu'ici :

- La cible mondiale concernant l'assainissement ne sera pas atteinte pour au moins 500 millions de personnes - vivant pour la plupart en milieu rural en Afrique et en Asie ; la non-élimination des déchets favorisera la propagation de maladies à l'origine de millions de décès d'enfants alors que des millions d'autres survivront à peine.
- En revanche, la cible concernant l'approvisionnement en eau pourrait être atteinte.

Le bilan humain et économique très lourd de l'échec concernant l'assainissement pourrait être évité si l'on parvenait à combler le fossé entre population urbaine et population rurale et à dispenser une éducation simple en matière d'hygiène.

L'OMS et l'UNICEF soutiennent que le développement de l'urbanisation marginalise les populations rurales défavorisées et surcharge les services de base dans les villes. Ainsi, les familles vivant dans les villages et dans les bidonvilles se trouvent confrontées au cercle vicieux de la maladie et de la pauvreté. Les enfants sont toujours les premiers à souffrir de la morbidité liée à l'eau contaminée et à une hygiène insuffisante ; plus généralement, un milieu insalubre retarde le progrès économique et sape la bonne gouvernance.

L'absence d'accès aux services de base provoque quelque 4.000 décès d'enfants par jour et constitue une cause sous-jacente d'une bonne partie des 10 millions de décès annuels d'en-

fants. Ce sont les régions en développement, comme l'Afrique subsaharienne, qui sont les plus exposées.

Mais le rapport fait également ressortir certaines tendances inquiétantes dans le monde industrialisé où l'on estime que la couverture par l'approvisionnement en eau salubre et l'assainissement de base a diminué de 2 % entre 1990 et 2002.

Dans l'ex-Union Soviétique, 83 % seulement de la population a accès à des moyens d'assainissement adéquats. Et avec la pression économique et démographique croissante, la proportion pourrait encore diminuer.

Les conséquences de l'inaction actuelle sont graves : plus de 40 milliards d'heures de travail sont perdues en Afrique simplement parce qu'il faut les consacrer à puiser l'eau. De nombreux enfants, surtout des fillettes, ne peuvent être scolarisés, leur potentiel intellectuel et économique est gaspillé, simplement parce que les écoles ne sont pas pourvues de latrines.

Pour inverser la tendance, il faut des moyens financiers, mais cela ne suffit pas. La clé de l'amélioration dans de nombreux pays est l'adoption d'une politique nationale fondée sur le principe "quelque chose pour tous" plutôt que "tout pour quelques-uns" et, au niveau local, la réorientation des ressources, pour ne pas laisser de côté les communautés les plus pauvres.

Pour l'OMS et l'UNICEF, ce rapport, qui est le premier d'une série consacrée à la couverture par l'eau et l'assainissement, doit constituer une mise en garde pour tous les dirigeants mondiaux.

Cependant certains signes sont très encourageants. Des progrès en matière d'eau et d'assainissement ont été réalisés par de nombreux pays malgré une situation très difficile. Ces progrès résultent directement de l'établissement d'une liste de priorités et d'efforts visant à trouver des solutions efficaces sur le plan local.

Ainsi ce rapport prouve que des améliorations significatives peuvent être apportées en peu de temps, même dans les pays les plus pauvres.

Ce rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante :

www.unicef.org/media/files/watsan.pdf

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

20 Avenue Appia - 1211 Genève 27- Suisse
Tél : (+41 22) 791 21 11 - Fax : (+41 22) 791 3111
www.who.int/

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE (UNICEF) - Division de la communication

3 United Nations Plaza - New York 10017, USA
Fax : +1 212 303 7985
www.unicef.org



"EAU SANS FRONTIÈRE" DAKAR - SÉNÉGAL - 1-5 NOVEMBRE 2004

**Participez à l'Assemblée du Réseau
des Commissions Internationales
et des Organismes de Bassins
Transfrontaliers**

www.riob.org



ADOUR-GARONNE

L'AGENCE SIMULE UNE FAUSSE POLLUTION ACCIDENTELLE DU TARN ET SES AFFLUENTS

250.000 personnes des départements de l'Aveyron, du Tarn, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne sont alimentées en eau à partir de la rivière Tarn et ses affluents.

Or, plusieurs activités industrielles et villes proches des prises d'eau peuvent être à l'origine d'une pollution accidentelle de ces cours d'eau. Pour définir les mesures à mettre en oeuvre au cas où une telle pollution viendrait à se produire, les élus locaux de ces quatre départements ont demandé à l'Agence de l'Eau de simuler une fausse pollution accidentelle du Tarn et ses affluents. Cette opération a commencé au début du mois d'août et va se poursuivre jusqu'en mai 2005. Deux colorants inoffensifs vont être déversés dans ces rivières en dix points différents :

- sept sur le Tarn : au niveau de Montauban, de Mirepoix-sur-Tarn et d'Ambialet, en aval de Millau, de Trébas, du Saut du Sabo et du barrage de Rivières,
- une sur l'Agout en aval de Castres,
- une sur le Dadou en aval de Graulhet,
- et une sur le Dourdou en aval de Saint-Affrique.

Spectaculaires mais inoffensives, ces opérations de prévention des risques sont mises en oeuvre afin d'étudier le comportement du cours d'eau et du panache polluant.

Le suivi de cette "nappe polluante", notamment aux prises d'eau des usines de production d'eau potable, permettra de recueillir un grand nombre de renseignements : caractéristiques hydrauliques de la rivière, vitesse de déplacement de cette nappe polluante, sa répartition entre les rives, la durée de son passage en un point particulier, sa dilution, les concentrations maximum que le colorant atteindra aux prises d'eau, etc.

Les résultats de ces études permettront aux communes concernées d'adopter un dispositif d'alerte efficace et de prévoir les mesures à prendre, en urgence, en cas de rejet accidentel réel.

Un site Internet (www.cabinet-eatc.com) permet de suivre cette opération au jour le jour. Ce site fournit quotidiennement des données techniques sur l'opération et les cours d'eau concernés, ainsi que des prévisions actualisées en fonction des conditions météorologiques.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90 rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex
Tél : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

LOIRE-BRETAGNE

LA TROISIÈME ÉDITION DES "TROPHÉES DE L'EAU" !

Au début du mois de juillet, l'Agence de l'Eau a lancé la troisième édition des "Trophées de l'Eau". Ces distinctions récompenseront les initiatives les plus exemplaires pour la protection de l'eau dans le Bassin Loire-Bretagne. Elles seront remises à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau, le 22 mars 2005.

Les dossiers de candidature, téléchargeables sur le site de l'Agence (www.eau-loire-bretagne.fr) devront être déposés d'ici le 6 novembre 2004.

LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU DANS LES BASSINS VERSANTS

L'Agence de l'Eau organise, le 12 octobre 2004 à Tours, une journée d'échanges d'expériences sur la protection de la ressource en eau dans les bassins versants.

Cette manifestation a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'aider les acteurs de terrain pour la mise en oeuvre d'opérations de bassins versants, au travers de témoignages d'autres acteurs de terrain déjà impliqués. Elle est destinée principalement aux collectivités locales qui démarrent ou pourraient démarrer de telles opérations ainsi qu'aux partenaires financiers et techniques de ces programmes d'actions.

La matinée sera structurée autour de quatre exposés relatifs au montage d'une "opération de bassins versants" et à son animation :

- le diagnostic d'un bassin versant réalisé avec un système d'information géographique ;
- la coordination entre le porteur de projet et l'animateur ;

- la sensibilisation, la mobilisation et la concertation dans le bassin versant ;
- l'élaboration et la mise en oeuvre d'actions dans le domaine non-agricole.

L'après-midi sera centrée sur le volet agricole des opérations de protection des ressources en eau menées en Loire-Bretagne :

- la mise en oeuvre d'un programme d'actions agricoles concerté en zone de grandes cultures ;
- la problématique phytosanitaire et les actions d'aménagement de l'espace associées ;
- la gestion de la fertilisation azotée dans un bassin "Bretagne Eau Pure" ;
- la gestion de la fertilisation azotée dans un bassin "Algues Vertes".

De plus amples informations sur cette journée sont disponibles sur le site de l'Agence de l'Eau dans la rubrique "actualités".

M. Noël Mathieu est le nouveau Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Par arrêté du Premier Ministre et du Ministre de l'Écologie et du Développement Durable en date du 7 juillet 2004, M. Noël Mathieu est nommé Directeur de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, en remplacement de M. Jean-Louis Béseme.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr



RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE



LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'AGENCE : ALAIN PIALAT



Alain Pialat, 58 ans, a pris ses fonctions de Directeur de l'Agence de l'Eau, le 12 juillet dernier. Il succède à Jean-Paul Chirouze qui, après 10 ans de service, rejoint la CEMAGREF d'Aix-en-Provence.

Né en 1946, titulaire d'une maîtrise de sciences urbaines, architecte DPLG, M. Alain Pialat, après plusieurs fonctions au Ministère de l'Environnement, a été Délégué Régional à

l'Architecture et à l'Environnement de Rhône-Alpes (1990-1992), puis Directeur Régional de l'Environnement de Bourgogne (1991-1995), il se vit confier la Direction Régionale de l'Environnement de Rhône-Alpes en avril 1995.

AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE & CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

SEINE-NORMANDIE



LA CANICULE 2003 N'A PAS AFFECTÉE LA QUALITÉ DE LA SEINE

Chaque année, l'Agence de l'Eau réalise un bilan de la qualité des eaux à Paris. Ce bilan provient des mesures effectuées sur trois stations : Ablon, Pont de l'Alma et Suresnes.

L'année 2003 se traduit par un débit de la Seine plus faible que les débits médians enregistrés. Le débit moyen a été de 248 m³/s contre 365 m³/s en 2002.

A cette sécheresse s'est ajouté durant les quinze premiers jours du mois d'août un épisode caniculaire marqué. La température de la Seine a été très élevée durant cet épisode caniculaire avec un maximum journalier de 27,7°C.

Cependant, les conséquences n'ont pas été catastrophiques et la qualité de la Seine est restée très correcte comme en témoignent la concentration d'oxygène dissous dans l'eau qui fut en 2003, jugée de très bonne qualité ou de bonne qualité pour 98 % du temps contre 93% en 2002.

Les concentrations en ammonium ne dépassent ponctuellement 0,5 mg/l qu'à la station de Suresnes. Toutefois des efforts restent à faire en ce qui concerne la présence de nitrates et de phosphates dans les eaux de la Seine : les phosphates seront traités à la station d'épuration de Valenton à partir de 2005, ce qui améliorera sensiblement la qualité de l'eau pour ce paramètre.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.eau-seine-normandie.fr

LE RÉSEAU "FONTAINE" FÊTE SES DIX ANS

Créé il y a dix ans, le réseau "Fontaine" regroupe les centres de documentation des six Agences de l'Eau et de la Direction de l'Eau du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et met à disposition sur Internet une base bibliographique de littérature grise qui fédère les fonds documentaires des 7 partenaires. Cette base "Fontaine" recense 17.000 références d'études et rapports publiés au niveau national et au niveau des bassins hydrographiques sur la connaissance du domaine de l'eau sous tous ses aspects technologiques, scientifiques, géographiques, économiques et politiques. Le réseau bénéficie de l'appui technique de l'Office International de l'Eau, qui assure l'hébergement et la maintenance de la base qui, mise à jour tous les deux mois, est accessible gratuitement sur le site Eaufrance (www.eaufrance.com) et sur le site de l'Office International de l'Eau (www.oieau.fr).

Favoriser le travail en commun, le faire connaître et le valoriser sont les objectifs du réseau. Pour mener à bien ces missions et assurer la qualité de la base "Fontaine", le réseau a mis en place des outils et des produits dont le "Thésaurus National Eau".

Après ces 10 premières années de fonctionnement, le réseau "Fontaine" a mené à bien les objectifs fixés, et répond à sa vocation de point focal. Pour l'avenir, les exigences européennes en matière de diffusion de l'information environnementale, confirment son rôle avec la prise en charge de la collecte et du référencement des documents produits ou utilisés pour élaborer les plans de gestion définis par la Directive-Cadre sur l'Eau.

Le réseau "Fontaine" a fêté ses dix ans en juin dernier lors de son dernier séminaire annuel qui s'est tenu à Orléans.

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES PESTICIDES

Le 6^{ème} bilan sur la contamination des eaux par les pesticides publié au début du mois de juillet par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) a révélé la présence de pesticides dans 75 % des stations de mesure situées en eau de surface et 57 % en eaux souterraines. (Synthèse disponible sur le site de l'Ifen : www.ifen.fr).

Pour faire face à ce problème, MM. Hervé Gaymard, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales et Serge Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, ont décidé de renforcer le plan d'actions de lutte contre les pollutions liées aux pesticides menées depuis plusieurs années.

Sans détailler le contenu des nouvelles mesures qui seront présentées à l'automne 2004, les deux Ministres ont annoncé la création d'un programme interministériel de lutte contre les pollutions basé sur les 5 objectifs suivants :

- sécuriser la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytosanitaires ;
- renforcer les actions pour faire évoluer les pratiques ;
- renforcer les actions dans les DOM ;
- améliorer la connaissance de l'usage des produits phytosanitaires,
- lancer une campagne de communication.

Les actions inscrites dans le programme interministériel de lutte contre les pollutions seront par ailleurs complétées par des dispositions inscrites dans le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques et visant à un meilleur usage des pesticides et à la prévention des pollutions de l'eau.



LE LITTORAL OBJET DE TOUTES LES ATTENTIONS !

Près de 18 ans après la promulgation de la loi "littoral" du 3 janvier 1986, le Gouvernement a décidé de procéder à une refonte substantielle de sa politique d'aménagement et de préservation du littoral.

Cette réforme a été officiellement annoncée par M. Gilles de Robien, Ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer et M. Serge Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable dans une communication relative à la politique de préservation du littoral, présentée en Conseil des Ministres le 1^{er} septembre dernier.

Deux objectifs principaux sont avancés : la nécessité de rénover le dispositif réglementaire issu de la loi du 3 janvier 1986 pour développer une véritable gestion intégrée du littoral, le souci de soutenir l'action du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres en recentrant ses missions, en favorisant le travail en commun avec les collectivités locales et en renforçant son assise financière.

Le Gouvernement envisage de créer un fonds - alimenté par un prélèvement sur les travaux d'infrastructures côtières - afin d'abonder le budget du Conservatoire du Littoral dans un esprit de mutualisation des recettes et des dépenses. En outre, il propose la création d'une dizaine d'agences de rivages, sorte de filiales du Conservatoire, dont les Conseils d'Administration seraient composés d'élus locaux et de représentants de l'Établis-

sement Public. Chaque agence disposerait de fonds propres pour mener à bien sa politique.

Les premières mesures allant dans ce sens sont d'ores et déjà inscrites dans le projet de loi sur le "développement des territoires ruraux", d'autres dispositions devraient être inscrites dans le projet de loi Patrimoine Naturel pour 2005. Cette réforme devrait largement s'inspirer de deux rapports parlementaires publiés à la fin du mois de juillet dernier et qui dressent un bilan complet de l'application de la loi littoral.

Ces mesures seront dévoilées lors du prochain Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire, qui traitera notamment de la politique du littoral dans son ensemble.

En attendant, les deux rapports parlementaires sur l'application de la loi littoral peuvent être consultés sur les sites Internet du Sénat (www.senat.fr) et de l'Assemblée Nationale (www.assemblee-nat.fr).

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

"L'EAU DANS LE MONDE VIVANT "

La Société Hydrotechnique de France (SHF) organise, les 12 et 13 octobre prochains, les 28^{èmes} Journées de l'Hydraulique. Cette année, ces journées auront pour thème "l'eau dans le monde vivant" (l'eau dans la nature, les fluides dans le corps humain). Cet événement sera l'occasion de faire le point des connaissances sur les sciences de l'eau en rapport avec la vie et les perspectives de progrès dans ces domaines. Ce colloque se déroulera à Paris, dans la salle de congrès du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable. Le programme de cette ma-

nifestation et le bulletin d'inscription sont disponibles sur le site Internet de la Société Hydrotechnique de France : www.shf.asso.fr

SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25 rue des Favorites - 75015 Paris
Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83
www.shf.asso.fr

UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ASSAINISSEMENT POUR LES HAUTS-DE-SEINE

Le traitement des eaux usées et pluviales franchit un nouveau cap dans les Hauts-de-Seine, où le Conseil Général vient de lancer un 2^{ème} Schéma Départemental d'Assainissement. Ce document a pour objectif de définir la politique du Conseil Général des Hauts-de-Seine pour les 15 années à venir.

En 1993, le précédent schéma visait une diminution importante des rejets d'eaux usées dans la Seine dans un souci d'amélioration de la qualité du milieu naturel. De nombreux ouvrages structurants avaient été programmés et nombre d'entre eux ont été réalisés.

Aujourd'hui, il semble nécessaire de définir de nouvelles orientations en termes de collecte et de traitement des eaux usées et des eaux de pluie, au regard des exigences réglementaires et du contexte climatique.

Dans cette optique, l'élaboration du schéma départemental d'assainissement des Hauts-de-Seine repose sur une stratégie définie à partir de l'étude des spécificités du Département et de ses domaines de compétences en matière d'assainissement.

Ces orientations sont au nombre de quatre :

- la protection des habitants contre les inondations ;
- la protection du milieu naturel contre la pollution ;

- l'optimisation de la gestion des ouvrages d'assainissement ;
- l'entretien du patrimoine départemental d'assainissement.

Concrètement, ce schéma se traduira par des actions comme la création de bassins de rétention, la mise en place de techniques alternatives, des mesures d'incitations financières, l'amélioration de la gestion des eaux usées, la surveillance des pollutions et la prévention pour une crue type 1910.

Résolument conçu dans une démarche de développement durable, les propositions de ce schéma feront l'objet d'une concertation avant d'être définitivement adoptées par l'Assemblée du Conseil Général des Hauts-de-Seine en 2005.

CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de l'eau

61 rue Salvador Allende - 92751 Nanterre Cedex

Tél. : 01 41 20 68 61

<http://www.hauts-de-seine.net>

CRÉATION D'UN MASTER SUR L'EAU À MÂCON

En cette période de rentrée scolaire, la ville de Mâcon s'apprête à accueillir les premiers étudiants de son Master "Connaissance, gestion et mise en valeur des espaces aquatiques continentaux" nouvellement créé. Cette formation unique en France s'ouvre en partenariat avec l'Université Lumière - Lyon 2 (Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Tourisme). Elle devrait permettre de former des spécialistes qui sauront aborder de façon globale tous les aspects de la gestion territoriale,

de la connaissance des milieux aquatiques et de la valorisation des espaces aquatiques continentaux.

UNIVERSITÉ LUMIÈRE - LYON 2

5 Avenue Pierre Mendès France - 69 676 Bron

Tél. : 03 85 38 09 15 - Fax : 03 85 38 44 07

<http://gat.univ-lyon2.fr>

L'EAU, UNE QUESTION DE SANTÉ PUBLIQUE !



La loi relative à la politique de santé publique a été adoptée définitivement le 9 août 2004 et publiée au journal officiel du 11 août 2004. Ce texte contient une série de dispositions (articles 56 à 71) relatives à l'eau et qui se traduisent par :

- **Une réforme de la procédure d'instauration des périmètres de protection des captages d'eau.**

Cette réforme se traduit par un allègement des formalités administratives liées à l'établissement des périmètres, mais aussi par un assouplissement de la publicité entourant les

servitudes découlant de cette protection puisque l'inscription des servitudes aux hypothèques est supprimée.

- La refonte du régime d'autorisation / déclaration de l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine ;

- La révision du régime d'autorisation applicable à l'exploitation de l'eau minérale naturelle ;
- Le renforcement des sanctions liées à la réglementation sanitaire de l'eau.

Ce texte instaure en effet un ensemble de sanctions administratives destinées à s'appliquer en cas d'inobservation des règles relatives à la qualité de l'eau. Il prévoit également la création de quatre nouvelles infractions à la législation sur l'eau, et renforce la répression des infractions existantes.

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP

Tél. : 01 40 63 60 00

www.assemblee-nat.fr

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Direction Générale de la Santé

8, avenue de Ségur - 75350 Paris 07 SP

Tél. : 01 40 56 60 00

www.sante.gouv.fr

ERRATUM :

Dans la rubrique "actualités internationales" de notre numéro de juillet-août 2004, une erreur de frappe est venue se glisser dans l'article intitulé "la gestion de l'eau et des territoires ruraux rapproche l'Europe et l'Afrique" s'agissant de l'adresse e-mail de M. François-Xavier Imbert, mentionnée en fin d'article. L'adresse e-mail correcte est la suivante : IMBERT.Francois_Xavier@aesn.fr Veuillez nous excuser pour ce petit désagrément.

POLLUTEC 2004 : LE RENDEZ-VOUS MONDIAL DES TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT

Pollutec, Salon International des Équipements, des Technologies et des Services de l'Environnement, fêtera cette année à Lyon, du 30 novembre au 3 décembre, sa 20^{ème} édition.

Quelque 2.400 exposants, dont 30 % d'étrangers, et 63.000 visiteurs, industriels ou responsables de collectivités locales, sont attendus pour l'occasion.

Avec plus de 90.000 m² de surface d'exposition, Pollutec constituera cette année la plus grande vitrine mondiale de solutions aux problèmes rencontrés par l'industrie et les collectivités locales, dans tous les domaines environnementaux : eau, déchets/recyclage, air, énergies, réhabilitation des sites et sols pollués, prévention et gestion des risques, aménagement et protection du littoral, analyse/mesure/contrôle, nettoyage, ...

Pour la première fois, le salon s'ouvrira aussi très largement à un thème focalisant les inquiétudes des industriels et du grand public : "Environnement et Santé". Ce thème fera l'objet d'un grand Colloque International, en ouverture de salon, organisé par l'EFAEP (European Federation of Associations of Environmental Professo-

nals) et son représentant français AFITE.

Pollutec devrait cette année encore élargir son audience internationale en accueillant de nouveaux pavillons étrangers - Suisse, nouvelles régions allemandes et anglaises mais aussi Espagne et Pologne, pour la première fois présents à Lyon.

Invité d'honneur de cette édition Pollutec 2004, le Maroc présentera sa politique environnementale, ses priorités et son savoir-faire.

A noter que l'Office International de l'Eau sera présent sur le Salon (hall 5 - secteur Eau).

POLLUTEC

Reed Expositions France

70 rue Rivay - 92532 Levallois-Perret Cédex

Tél. : 01 47 56 21 24 - Fax : 01 47 56 21 20 ou 21 10

www.pollutec.com

VASTE CONSULTATION SUR LA STRATÉGIE EUROPÉENNE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Commission Européenne a lancé le 30 juillet dernier une vaste consultation, d'une durée de 12 semaines, sur la stratégie européenne de développement durable. Les résultats de cette consultation constitueront une contribution importante pour le réexamen de la stratégie adoptée en 2001.

La consultation comporte deux phases :

- Un questionnaire succinct en ligne qui rassemble des questions générales sur la stratégie de développement durable. Il s'adresse à toute personne intéressée par le développement durable, y compris au grand public et aux non-spécialistes ...

- Un document de consultation et un questionnaire plus longs et détaillés comportant des questions supplémentaires sur les différents volets de la stratégie européenne de développement durable. Cette deuxième phase autorise des réponses plus longues et s'adresse aux parties prenantes et aux spécialistes de terrain.

La consultation est accessible sur le site "Votre point de vue sur l'Europe" (http://europa.eu.int/yourvoice/index_fr.htm).

Les contributions seront acceptées jusqu'au 31 octobre 2004.

LES CITOYENS EUROPÉENS PÈSERONT DAVANTAGE SUR LES DÉCISIONS AFFECTANT LEUR ENVIRONNEMENT

Depuis le 21 juillet, les effets sur l'environnement d'un grand nombre de plans et programmes publics doivent être évalués au moyen de procédures de planification mieux préparées et plus ouvertes. Ces procédures sont définies dans la nouvelle Directive Européenne relative à l'évaluation stratégique des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement (ESE).

Cette directive s'applique, entre autres, à l'aménagement du territoire, à l'agriculture, à la gestion de l'eau, au tourisme, à l'industrie et à l'énergie.

Au moment de l'élaboration des plans ou des programmes couverts par la directive, les pouvoirs publics devront préparer un

rapport afin d'évaluer leurs incidences éventuelles sur l'environnement.

La Directive "ESE" permet ainsi à chacun d'exprimer son opinion sur le rapport environnemental, ainsi que sur le projet de plan ou de programme.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

200 Rue de la Loi - B-1049 Bruxelles - Belgique

Fax : +32 (0)2 299.61.98

<http://europa.eu.int>

"WORLD BUSINESS AWARD"

SUEZ Environnement a remporté un World Business Award, pour son programme "Eau pour tous".

Ce prix a été remis aux dirigeants de l'entreprise lors du Congrès annuel de la Chambre de Commerce Internationale (ICC) qui s'est déroulé à Marrakech du 6 au 9 juin derniers.

C'est la première année que ce prix international est décerné à des entreprises, en reconnaissance de leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement pour le Millénaire.

"Eau pour tous" est un programme de recherche et de développement visant à améliorer l'accès des populations défavorisées aux services d'eau et d'assainissement dans des pays émergents. Développant une approche collaborative qui réunit Gou-

vernements, élus, représentants des quartiers défavorisés, associations et ONG, ce programme a démontré son efficacité en Amérique latine, Afrique et Asie.

SUEZ Environnement fournit actuellement des services d'eau et d'assainissement à plus de 8 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté, dont 3 millions ont été connectés au cours des 5 dernières années.

SUEZ

16 rue de la Ville-l'Evêque - 75383 Paris Cedex 08

Tél. : 01 40 06 64 00

www.suez.com

REMOB-MÉDITERRANÉE : SYMPOSIUM D'ISTANBUL "GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU ET DE L'IRRIGATION"

Dans le bassin méditerranéen, le besoin continu, et toujours plus important, d'eau-vive, incite les programmes de recherche et de planification à investir dans des stratégies nouvelles, afin de garantir cette ressource vitale dont dépend le développement économique et social. Il est certain que pour parvenir à une gestion durable des ressources en eau, les gouvernements, les distributeurs, les irrigateurs et les autorités publiques auront besoin de coopérer en Méditerranée au travers d'une approche interdisciplinaire.

Un processus de création ou de renforcement des Organismes de Bassin, des Associations d'Utilisateurs et des Directions des Eaux, s'établit peu à peu dans les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée.

Dans ce contexte, le Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin et l'Euro-Mediterranean Irrigators Communities (EIC) organisent, en accord avec le Plan Stratégique du GWP-Med, un Symposium International sur le renforcement des capacités en Gestion Intégrée de l'Eau et de l'Irrigation.

Cette rencontre, qui aura lieu du 11 au 13 octobre 2004 à la Chambre de Transport Naval d'Istanbul en Turquie, permettra de discuter des questions relatives à la gestion, aux prix, aux services de l'eau et aux techniques d'irrigation dans la région méditerranéenne.

Sont invités à participer à cet événement des représentants d'Associations d'Usagers, d'Organismes de Bassin, de Communautés d'Irrigateurs de tous les pays méditerranéens et de manière générale, des entités internationales, des Organisations Non-Gouvernementales et des Universités.

En introduction, le 11 octobre, auront lieu les Assemblées Générales du REMOB et de l'EIC. Retrouvez toute l'information sur ce Symposium sur les sites internet de l'EIC (www.e-mic.org) et du REMOB (www.remoc.org).

MEDITERRANEAN NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS

Secretariat: Avda Blasco Ibáñez - 48 46010 Valence

Tél. : +34.963.938.942 - Fax : +34.963.938.801

remoc1@remoc.org

www.remoc.org

EURO-MEDITERRANEAN IRRIGATORS COMMUNITIES

Secretariat: Paseo de la Castellana - 114 28046 Madrid

Tél. : +34.915.636.318 - Fax : +34.915.636.253

eic@fenacore.org

www.e-mic.org

"EURO-RIOB" :

I^{ÈRE} RÉUNION INTERNATIONALE SUR L'APPLICATION DE LA DIRECTIVE-CADRE EUROPÉENNE SUR L'EAU

Le groupe des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau a organisé, les 27, 28 et 29 septembre à Cracovie en Pologne, une réunion internationale sur l'application de la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau.

Ce fut lors du Séminaire International qui s'est tenu à Valence en novembre 2003 que s'est créé un groupe de travail "EURO-RIOB" qui a pour objet de renforcer la stratégie commune de mise en application des dispositions de la DCE, telle qu'elle a été élaborée lors des réunions des Directeurs de l'Eau de l'Union Européenne.

La réunion "EURO-RIOB" de Cracovie a permis d'enrichir et d'élargir l'expérience des bassins pilotes en présentant également les approches et en évoquant les interrogations très pragmatiques qui se posent dans tous les autres Districts européens.

Dans ces Districts, des études et travaux sont déjà particulièrement développés autour de l'état des lieux requis au titre de l'article 5 de la DCE (analyse 2004). Dans un certain nombre d'entre eux, ils sont déjà en phase finale d'élaboration ; dans beaucoup d'autres, il convient de les intensifier afin de produire l'état des lieux requis dans le courant de l'année 2005.

Cinq thèmes ont été abordés lors de cette réunion du Groupe des Organismes de Bassin Européens "EURO-RIOB" :

- le point sur l'état des lieux (analyse 2004) ;
- le volet économique de la DCE, dans l'état des lieux et les

travaux sur le recouvrement des coûts ;

- les objectifs environnementaux et, en particulier, le "bon état écologique" ;
- les bassins transfrontaliers ;
- la prévention et la lutte contre les inondations.



Cette première rencontre "EURO-RIOB" a été précédée, le dimanche 26 septembre, de l'Assemblée Générale du Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale et d'une réunion exceptionnelle du Bureau de Liaison International du RIOB.

Le compte rendu de cette manifestation et les communications présentées sont en ligne sur le site du RIOB :

<http://www.riob.org>

RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent

21, rue de Madrid - 75008 Paris

Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45

riob2@wanadoo.fr

www.riob.org

NOUVEAU

**Nouvelles
de l'OIEau**

AQUAVEILLE

**UN SERVICE D'ACTUALITÉS
SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT**

Comme bien d'autres matières, l'ingénierie documentaire a été profondément bouleversée par le développement d'Internet. Grâce au web, l'information est devenue à la fois accessible très rapidement, beaucoup plus variée et largement diffusée. Cette situation conduit à un paradoxe puisque le foisonnement d'informations de tout type rend l'information véritablement utile plus hermétique.

"TROP D'INFORMATION TUE L'INFORMATION"

Pour répondre au besoin des professionnels de l'eau de disposer d'une information fiable, pertinente et réactive sur les thèmes liés à la pratique de leurs métiers, l'OIEau, fort de son expérience acquise avec EAUDOC, propose aujourd'hui **"AQUAVEILLE"**, un service de veille électronique en temps réel sur les actualités techniques, juridiques et institutionnelles dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

Réalisée par une équipe d'ingénieurs documentalistes et de juristes spécialisés en droit de l'environnement, ce service de veille est proposé à l'ensemble des acteurs de l'eau tous secteurs confondus.

Cette veille se traduit par l'envoi de courriers électroniques signalant toutes les nouveautés identifiées par notre équipe en France et dans le monde. Ces messages assez brefs, comprennent quelques lignes présentant le thème et l'intérêt du document repéré ainsi qu'un lien permettant de consulter le document ou le site internet signalé.

Chaque professionnel ayant des attentes spécifiques, il faut être capable d'individualiser les besoins de chacun : c'est le service qu'offre **"AQUAVEILLE"** en proposant à ses utilisateurs les thèmes suivants :

- la Directive-Cadre sur l'Eau et sa mise en œuvre (politique de l'eau),
- l'eau potable (production, distribution),
- l'assainissement (collectif, non-collectif, eaux pluviales),
- les réseaux (eau potable, assainissement, ouvrages, gestion patrimoniale),
- le milieu aquatique (pression, usages, inondations, sécheresse, planification),
- la gestion des services d'eau et d'assainissement et l'intercommunalité,

- les marchés publics et les partenariats public-privés,
- les acteurs du monde de l'eau.

Les informations qu'ils pourront recevoir couvrent les domaines suivants (la réglementation, la jurisprudence, les informations techniques, les informations socio-administratives et l'actualité normative) et concernent des échelles géographiques très diverses (actualités nationales, européennes et internationales).

La fréquence d'envoi des messages est personnalisable pour chaque client : quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle.

"AQUAVEILLE" a été proposée gratuitement et à titre de démonstration sur 3 mois à une trentaine de professionnels de l'eau et de l'assainissement du secteur public et privé. Les retours se sont avérés plus que satisfaisants puisque 80% des personnes ayant testé ce service ont décidé de souscrire un abonnement.

L'abonnement à **"AQUAVEILLE"** est d'une durée d'un an et s'élève à 150 euros hors taxe, il est précédé d'un mois d'essai gratuit qui permet au professionnel de juger de la pertinence de ce service. Passé ce délai, l'utilisateur est libre de souscrire ou non un abonnement à **"AQUAVEILLE"**. L'abonnement est souscrit pour un utilisateur unique.

Pour bénéficier d'un mois d'essai gratuit à **"AQUAVEILLE"** et en savoir plus sur cette prestation, vous pouvez contacter à l'OIEau Patricia Gerbaud (p.gerbaud@oieau.fr) ou remplir le formulaire **"Découverte d'AQUAVEILLE"** ci-dessous et nous le retourner par fax.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU
Direction de l'Information, de la Documentation
et des Données sur l'Eau - D12D
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
aquaveille@oieau.fr
www.oieau.org

DÉCOUVERTE D'AQUAVEILLE

NOM :
Fonction :

Prénom :
Service :

Organisme / Société :
Adresse :
.....

Tél. :
E-mail :

Fax :

Souhaite bénéficier gratuitement de la prestation AquaVeille pendant un mois : S'abonne pour 1 an 150 HT

Fréquence d'envoi des messages

Journalière Hebdomadaire Mensuelle

Contact : Patricia Gerbaud
p.gerbaud@oieau.fr - Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48

Nos Stages de Formation Professionnelle pour octobre et novembre et décembre 2004

| DATE | REF. | TITRE |
|--------------------------|------|--|
| 4-8/10/04 | C001 | Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau I - module I |
| 4-8/10/04 | F024 | Le transport des fluides en station d'épuration : file eau et air des stations à boues activées |
| 4-8/10/04 | I010 | Perfectionnement à la programmation des automates programmables |
| 4-8/10/04 | K026 | L'alimentation en eau potable : découverte d'un métier |
| 4-8/10/04 | S007 | Modélisation et SIG en rivières |
| 5-7/10/04 | F035 | Logiciel microsat |
| 11-14/10/04 | A010 | Contrôle microbiologique : nouvelles méthodes d'évaluation des flores bactériennes |
| 11-14/10/04 | C038 | Culture générale sur les techniques routières |
| 11-13/10/04 | C039 | Techniques de blindage en tranchées |
| 11-15/10/04 | K022 | L'eau et les procédures d'urbanisme |
| 11-15/10/04 | E012 | Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur |
| 11-15/10/04 | F025 | Exploiter les stations d'épuration rustiques |
| 12-13/10/04 | N021 | Notions de base en détoxification |
| 18-22/10/04 | B005 | Exploiter les usines de production d'eau potable - perfect. - 2° niveau |
| 18-22/10/04 | C014 | La pose du tube polyéthylène en distribution d'eau potable |
| 18-21/10/04 | F019 | Initiation à l'assainissement |
| 18-22/10/04 | F021 | La certification ISO-14001 des systèmes d'assainissement |
| 18-22/10/04 | L006 | Exploiter et entretenir les capteurs de qualité des eaux |
| 18-19/10/04 | S004 | Le SEQ-eau pour les cours d'eau |
| 19-21/10/04 | N025 | Epuration par réacteurs biologiques à membranes |
| 20-22/10/04 | S005 | Hydrobiologie des eaux douces et le SEQ-bio |
| 25-29/10/04 | C009 | Stratégie et organisation de la recherche de fuites |
| 25-29/10/04 | E023 | Autosurveillance des réseaux d'assainissement : mise en oeuvre |
| 25-29/10/04 | N012 | Exploitation d'une station d'épuration par boues activées - 2° degré |
| 26-28/10/04 | B025 | Initiation à la potabilisation |
| 26-28/10/04 | S011 | Intégration paysagère des ouvrages avec notions de développement durable |
| 25-29/10/04 | K015 | La gestion des services eau et assainissement : contexte juridique, réglementaire et législatif |
| 2-5/11/04 | B002 | Exploitation d'un poste de désinfection des eaux au chlore et au dioxyde de chlore |
| 2-5/11/04 | C020 | Qualification à la maintenance des disconnecteurs |
| 2-5/11/04 | K008 | Accueil, réception et communication avec les usagers du service : comment améliorer sa pratique? |
| 3/5/11/04 23/25/11/04 | E043 | Inspection visuelle des réseaux - niveau I |
| 3-4/11/04 | G001 | Les contrôles en maîtrise d'œuvre - forages d'eau |
| 8-9/11/04 | C021 | Reconduction de la qualification à la maintenance des disconnecteurs |
| 8-10/11/04 | N029 | Garantir la validité et la fiabilité des analyses d'eaux usées industrielles |
| 15-19/11/04 | D007 | Utilisation des systèmes d'informatique industrielle |
| 15-19/11/04 | E024 | Hydrologie urbaine : modélisation des réseaux - niveau 2 |
| 15-19/11/04 | F015 | Conception et dimensionnement - module 2 : les traitements pour les petites collectivités |
| 15-19/11/04 | K004 | Gestion administrative et financière des services d'eau et d'assainissement |
| 15-19/11/04 | N010 | Exploitation d'une station d'épuration biologique - 1° degré |

| DATE | REF. | TITRE |
|---------------|------|---|
| 16-18/11/04 | S001 | Plan de gestion et d'entretien d'une rivière |
| 22-26/11/04 | C040 | Gestion administrative et technique d'un marché de travaux : eau - assainissement |
| 22-26/11/04 | F007 | Conception et dimensionnement - module I : station d'épuration à boues activées |
| 22-26/11/04 | F014 | Les filières de traitement et de valorisation des boues de stations d'épuration |
| 22-26/11/04 | I003 | Initiation à la programmation des automates programmables industriels |
| 22-25/11/04 | K031 | Mise en œuvre des indicateurs de performance : premiers retours d'expérience |
| 22-26/11/04 | L005 | Mise en œuvre de l'autosurveillance des stations d'épuration |
| 22-26/11/04 | N007 | Détoxication des effluents |
| 23-25/11/04 | C019 | Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs |
| 23-26/11/04 | I005 | Entretenir les équipements mécaniques des petites stations d'épuration |
| 23-26/11/04 | N028 | Eaux de chaudière - eaux de refroidissement |
| 29/11-3/12/04 | F020 | Le management de la qualité dans les services d'eau et d'assainissement selon les normes ISO-9000 |
| 29/11-3/12/04 | I002 | Optimisation et fiabilité des installations électriques |
| 29/11-3/12/04 | G003 | Le forage d'eau |
| 6-10/12/04 | C003 | Exploiter les réseaux d'eau potable - niveau 2 |
| 6-10/12/04 | I008 | Optimiser le fonctionnement d'un service maintenance |
| 6-10/12/04 | F032 | Le génie civil des stations de traitement |
| 6-10/12/04 | I007 | Exploiter et entretenir un système d'autosurveillance de station d'épuration |
| 6-10/12/04 | N008 | Exploitation d'une station de détoxication |
| 6-10/12/04 | S002 | Diagnostic des cours d'eau |

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Le détail de ces formations ainsi que le **calendrier des stages 2004 et 2005** est disponible sur le **Web** : <http://www.oieau.org/stages>

Demandez le Catalogue 2005 !

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

Notre sélection ...

| DATE | LIEU | THEMES | CONTACT |
|------------------|-----------------------|--|--|
| 11-13/10/04 | Istanbul Turquie | Symposium International Renforcement des Capacités en Gestion Intégrée de l'Eau et de l'irrigation | MEDITERRANEAN NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS remoc1@remoc.org www.remoc.org |
| 12-13/10/04 | Paris France | L'Eau et le Monde Vivant 28 ^{èmes} Journées de l'Hydraulique | Société Hydrotechnique de France www.shf.asso.fr |
| 14/10/04 | Ceyrat France | Les Economies d'Eau Potable : Quels enjeux ? Quelles solutions ? | ASTEE Section Régionale Limousin Auvergne Centre www.astee.org |
| 18-20/10/04 | Thessaloniki Grèce | Workshop on the Development of an Inventory of Internationally Shared Surface Waters in South Eastern Europe (SEE) | UNESCO www.inweb.gr/workshops/surf_main.htm |
| 19/10/04 | Paris France | Politique de l'Eau et Gestion des Risques | M.U.R.S. Tél. : 01 47 03 38 21 - Fax : 01 47 03 38 22 |
| 19-21/10/04 | Bordeaux France | 57 ^{ème} Congrès 2004 ATIP | Association Technique de l'Industrie Papetière atip@wanadoo.fr |
| 20-23/10/04 | Barcelone Espagne | Aquaculture Europe 2004 Conference on "Biotechnologies for Quality" | www.easonline.org/agenda/en/AquaEuro2004 |
| 20-23/10/04 | Valleta Malte | Coastal Recreational Resources Beaches, Yacht Marinas and Coastal Ecotourism | ICOD www.icod.org.mt/conference/ |
| 21-22/10/04 | Paris France | Second International Workshop on Implementing Economic Analysis in the Water Framework Directive | Yann Laurans laurans.yann@aesn.fr ou |
| 21-23/10/04 | Agen France | Forum des Solidarités Nord-Sud d'Agén | Guilde Européenne du Raid www.la-gilde.org/solidarites/Default.aspx |
| 26/10/04 | Nancy France | La Nouvelle Europe Fluviale : 1 ^{ère} Convention des Acteurs Européens de la navigation fluviale | Secrétariat général Cabinet Alliantis bboudard@alliantis.fr |
| 31/10 - 04/11/04 | Nairobi Kenya | Towards Sustainable Management of African Lake Basins | ILEC www.ilec.or.jp/eg/wlc.html |
| 1-5/11/04 | Dakar Sénégal | "Eau sans Frontière" 1 ^{ère} Assemblée Mondiale des Commissions Internationales et des Organismes de Bassin Transfrontaliers | OMVS - Secrétariat du RAOB www.omvs.org www.riob.org - riob2@wanadoo.fr |
| 05/11/04 | Paris France | Mares & Mouillères de France 4 ^{èmes} Rencontres au Muséum d'Histoire Naturelle | Sébastien Filoche filoche@mnhn.fr |
| 09/11/04 | Paris France | Le Développement Durable, un défi pour l'industrie | OPAS Florence Frings frings@opas.fr |
| 10-12/11/04 | Vienne Autriche | Pollutec East & Central Europe | UBIFRANCE www.ubifrance.fr |
| 10-12/11/04 | La Haye Pays-Bas | The power of Inland Navigation | Ministère néerlandais des transports, des travaux publics et de la gestion des eaux www.verkeerenwaterstaat.nl/?lc=nl&page=775 |
| 16/11/04 | Paris France | Les Capitales Européennes et leur Fleuve | Fédération Française du Bâtiment www.seineenpartage.com |

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

COMMISSION EUROPÉENNE : DE GRAVES INSUFFISANCES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT COMMUNAUTAIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Le 19 août dernier, la Commission Européenne a publié sa cinquième étude annuelle sur la mise en œuvre et le contrôle de l'application du droit communautaire de l'environnement. Ce rapport révèle de graves insuffisances dans la transposition des directives environnementales.

Ainsi à la fin de l'année 2003, la Commission relève 88 cas dans lesquels les directives relatives à l'environnement n'ont pas été transposées à temps. Dans 118 cas, les directives n'ont pas été correctement transposées et, dans 95 cas, les États-Membres ont manqué aux obligations "secondaires" imposées par les directives, par exemple en ne respectant pas les délais pour la présentation de certains plans, la soumission de données ou la désignation de zones protégées. Le degré de conformité à la législation varie d'un État-Membre à l'autre, la Grèce, l'Irlande,

l'Italie, la France et l'Espagne affichant les plus mauvais scores. C'est dans les secteurs de l'eau, des déchets, de la protection de la nature et des évaluations des incidences sur l'environnement que l'on enregistre le plus grand nombre de carences.

Cette étude peut être téléchargée sur le site de l'Union Européenne (<http://europa.eu.int/>)

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,
DG Environnement - Centre d'Information
200 Rue de la Loi - B-1049 Bruxelles
Fax : +32 (0)2 299.61.98
<http://europa.eu.int>

IFEN : LES INONDATIONS, LA COLLECTE DES EAUX USEES ET LES DEPENSES " ENVIRONNEMENTALES " DES COMMUNES



Au cours de l'été, l'Institut Français de l'Environnement a consacré trois numéros de sa collection "les données de l'environnement" aux thèmes de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.

- **Evolution de la dépense de protection de l'environnement depuis 12 ans.**

Le numéro 94 des "données de l'environnement" met en évidence les principales caractéristiques des évolutions de la dépense de protection de l'environnement sur 12 ans. Celle-ci a continué de croître

en 2002 en progressant de 5 % par rapport aux prix courants, pour s'établir à 28,8 milliards d'euros, soit 1,9 % du produit intérieur brut (PIB). Cette hausse est principalement due aux services collectifs de gestion des eaux usées et des déchets.

- **Les progrès de la collecte des eaux usées.**

Intitulé "Les progrès de la collecte des eaux usées et pluviales", ce document révèle, qu'en 2001, le raccordement à un réseau d'assainissement collectif concernait 23,5 millions de logements, soit huit logements sur dix. Le nombre de logements équipés d'un système d'assainissement individuel s'élevait à 5,1 millions et 600.000 logements environ rejetaient directement leurs eaux usées dans la nature. Ce document est la syn-

thèse d'une enquête sur l'assainissement des eaux dans les communes de France réalisée au cours de l'année 2001 par l'IFEN et la Scees.

- **Inondations récentes : quelques éclairages**

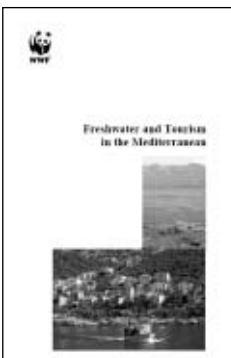
Ce numéro des "données de l'environnement" apporte quelques éclairages sur les facteurs expliquant la répétition d'inondations graves en France depuis le début des années 90. Évolutions climatiques, modifications de l'usage agricole des sols et extension des constructions en zones inondables peuvent jouer un rôle différent selon les régions.

Cette étude présente également les nouveaux outils réglementaires destinés à réduire l'impact des activités humaines sur la survenance et l'ampleur des inondations.

Ces documents sont téléchargeables sur le site de l'Ifen (www.ifen.fr) dans la rubrique "publications" / "les données de l'environnement".

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT
61, boulevard Alexandre Martin - 45058 Orléans Cédex 1
Tél. : 02 38 79 78 78 - Fax : 02 38 79 78 70
ifen@ifen.fr
www.ifen.fr

WWF : LE VACANCIER MÉDITERRANÉEN ABUSE DU ROBINET



Dans une étude intitulée "Freshwater and tourism in the Mediterranean", le Fonds Mondial de la Nature (WWF) rapporte que l'eau douce des côtes méditerranéennes serait sérieusement menacée par les touristes. Selon l'ONG, le nombre de touristes qui migrent chaque année vers la Méditerranée pourrait atteindre 255 à 355 millions en 2025, environ le double de ce qu'il était en 1990. La construction de complexes touristiques menace aussi les zones humides, et les usines de trai-

tement d'eaux usées peinent à gérer l'afflux estival. Bien évidemment, la marée humaine coïncide avec la période où les besoins agricoles en eau sont les plus importants.

Cette étude peut être téléchargée sur le site du Fonds Mondial de la Nature (www.panda.org), dans la rubrique "publications", sélectionnez la sous rubrique "Europe".

WWF MEDITERRANEAN PROGRAMME
Via Po 25/C - 00198 Rome, Italy
Tél. : +39 06 84 49 72 27 - Fax : +39 06 84 13 866
www.panda.org/mediterranean

DOSSIER THÉMATIQUE : TRAQUER LES FUITES SUR LES RÉSEAUX

Dans la plupart des réseaux de distribution d'eau potable, une forte proportion d'eau se perd entre les usines de traitement et les points de consommation. Selon une enquête de l'Institut français de l'environnement (IFEN) parue en décembre 2001, ces pertes représentent plus de 28 % de l'eau distribuée.

Parmi les facteurs pouvant expliquer ces pertes d'eau (vol, utilisation d'eau pour la lutte contre l'incendie, nettoyage des conduites, fuites) ce sont les fuites qui sont la plus fréquente et la plus importante en terme de volume.

Les causes de ces fuites sont variables : corrosion, défauts des matériaux, installation défectueuse, mouvements de terrain, coups de bélier, vibrations ou charges excessives dues notamment à la circulation, absence ou carence d'entretien.

Les fuites peuvent occasionner de nombreux désordres pour le réseau lui-même, elles peuvent aussi entraîner une dégradation de la qualité de l'eau et générer des risques pour la santé publique (polluants s'infiltrant par les endroits où l'eau s'échappe). Dans tous les cas elles s'accompagneront de pertes économiques.

Pour minimiser ces pertes et les inconvénients qu'elles génèrent, des opérations de "recherche de fuites" doivent être conduites, de façon ponctuelle ou systématique, par les agents du service d'eau. Plusieurs méthodes existent pour rechercher les fuites, il s'agit pour l'essentiel de :

- la méthode électro-acoustique (cette technique consiste à localiser les fuites en écoutant le bruit et les vibrations produits par l'eau lorsqu'elle s'échappe d'une canalisation) ;
- la méthode de corrélation (les appareils utilisant cette méthode permettent de détecter et localiser les fuites d'eau grâce aux vibrations qu'elles provoquent).

Le choix de la méthode à utiliser va largement dépendre des caractéristiques du sol et de celles du réseau de distribution d'eau (type de canalisation, profondeur de la conduite, pression dans le réseau etc.). Une bonne connaissance patrimoniale des réseaux permettra aussi de déterminer les zones les plus fragiles du réseau et d'évaluer les besoins de renouvellement.

Nous vous proposons de retrouver, dans ce dossier thématique, une sélection de documents extraits de notre base EAUDOC et relatifs aux fuites dans les réseaux.

Pour commander ces documents à l'aide de leur cote ddd : eadoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eadoc.oieau.fr>

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eadoc.oieau.fr> - rubrique Actualités / nouvelles ref.biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eadoc@oieau.fr

Consultez également les stages de formation proposés par le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau sur la recherche de fuites :

- " Stratégie et organisation de la recherche de fuites. " (stage C009) ;
- " Recherche de fuites et de canalisations enterrées " (stage C010) ;
- " Recherche de fuites : Méthode par corrélation acoustique " (stage C012).

Le catalogue de formation du CNFME est en ligne à l'adresse suivante : www.oieau.fr/stages/catalogue.

PIPE BREAKS AND THE ROLE OF LEAKS FROM AN ECONOMIC PERSPECTIVE

67/25806

Présentation d'un réseau de distribution d'eau comme un labyrinthe où interagissent des mécanismes complexes. Analyse des mécanismes de pertes de charge et d'énergie dans le réseau ainsi que des fuites et des effets d'éventuelles cassures. Définition de relations analytiques qui relient la charge hydraulique aux problèmes de cassures rencontrés. Discussion sur l'utilité de l'approche pour identifier les points à problème et les moyens à mettre en œuvre pour atténuer l'impact de ces cassures. - © 2004 OIEau

ENG, COLOMBO A., KARNEY B. W., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SUPPLY, 171-177

Pour public averti

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DES SERVICES DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

67/25443

Etat d'avancement d'une réflexion sur les indicateurs de performance d'un réseau d'eau potable. Ceux-ci sont de 2 types (technique (19) ou de synthèse (7)) avec 4 niveaux de notation. Les indicateurs de synthèses concernent : la qualité de l'eau, la continuité de la fourniture, l'indice linéaire des pertes, le taux de renouvellement, l'endettement, le taux d'impayés, le traitement des usagers. Ces indicateurs sont des outils pour la gestion interne et la communication vers les usagers, voire des objectifs dans le cas de contrat d'affermage. Deux exemples de mise en place d'indicateurs sont fournis (cas d'un délégataire et d'une régie). - © 2004 OIEau

FRE, FNCCR, ACTE DE CONFERENCE, 24 P.

Pour public averti

DÉTECTER LES FUITES SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

67/22371

Présentation des différentes méthodes et des appareils proposés sur le marché. Avantages et inconvénients : comparaison entre eux. - © 2003 OIEau

FRE, BOUCHET C., ARTICLE DE PERIODIQUE, L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 33-41

Pour tout public

TRAQUER LES FUITES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

67/22873

Recherche de fuites d'eau dans un réseau de distribution. Présentation des dernières techniques. Quelques conseils aux collectivités pour lancer une consultation sur ce point. - © 2003 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, LA GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS, 53-54

Pour tout public

LA DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE DANS LES RÉSEAUX-MISE A JOUR

67/22724

Le réseau de distribution de l'eau potable est souvent décrit comme un véritable réacteur où l'eau et son contenant (conduites, ...) sont le siège d'interactions physico-chimiques et biologiques. Une bonne connaissance des facteurs influençant la qualité de l'eau dans les réseaux est indispensable pour les services d'exploitation (en usine de production ou sur le réseau) afin d'anticiper et d'éviter des problèmes potentiels. Une information sur la réglementation en vigueur est aussi indispensable. Ce document vise à faire le point sur les connaissances actuelles sur ce sujet et les points essentiels de la réglementation en vigueur. - © 2003 OIEau

FRE, JUERY C., LOISEAU G., MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES, OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU, RAPPORT, 98 P.

Pour public averti

LEAK DETECTION IN PIPELINES USING THE DAMPING OF FLUID TRANSIENTS

67/20861

Détection des fuites en réseau par amortissement des régimes transitoires. Utilisation du fait que les fuites en réseau contribuent à l'amortissement des événements transitoires pour la détection des fuites, de leur débit et de leur localisation. Résolution du système d'équations par les séries de Fourier. Niveau de sensibilité de 0,1 % de taille de fuite par rapport à la section de la conduite. - © 2002 OIEau

ENG, LAMBERT M. F., SIMPSON A. R., WANG X. J., ET AL., ARTICLE DE PERIODIQUE, JOURNAL OF HYDRAULIC ENGINEERING, 697-711

Pour public spécialisé

SECTORISATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

67/20610

Dans le cadre d'un diagnostic, la connaissance de l'état du réseau passe par une bonne quantification des fuites. La sectorisation du réseau peut s'effectuer à différents niveaux :- 1er niveau : suivi annuel des volumes- 2ème niveau : suivi journalier et campagne nocturne- 3ème niveau : pré-localisation de fuites. Mais une bonne sectorisation dépend de l'état des vannes et du choix des compteurs - © 2002 OIEau

FRE, ALBALADÉJO H., LAMANDÉ S., CONFERENCE, 13-28

Pour public spécialisé

LEAKAGE OF WATER IN ENGLAND AND WALES

67/03363

Les fuites d'eau en Angleterre et au Pays de Galles. Estimation des fuites des réseaux de distribution d'eau depuis 1989, allant jusqu'à 30%. Mesures à prendre pour réduire ces fuites souvent sous-estimées. - © 1999 OIEau

ENG, OFWAT, BIRMINGHAM, 1996, NOTE TECHNIQUE, 25 P.

Pour tout public

LEAKAGE CONTROL IN INTERMITTENT WATER SUPPLIES

67/03109

Fuite en distribution d'eau potable. Méthodologie pour le contrôle des fuites dans les réseaux basse pression à alimentation discontinue. Les principales causes de grosses fuites sont aussi abordées. - © 1999 OIEau

ENG, KUMAR A., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SUPPLY, 1997, 15, N°1, 55-58

Pour public averti

COMMUNE DE COMBLOUX (74) - BILAN HYDRAULIQUE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE - RAPPORT DE MESURES

D24079 RMC

L'objectif de cette étude est de dresser un bilan hydraulique du réseau d'eau potable et de localiser les fuites. Ce bilan permettra : (1) de mettre en évidence le rendement du réseau et le volume des pertes ; (2) d'entreprendre, selon les résultats, une sectorisation et une localisation des fuites. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 23

Pour public averti

COMMUNE DE SAINT DIDIER SOUS AUBENAS (07) - DIAGNOSTIC DU RÉSEAU AEP ET RECHERCHE DE FUITES

D23961 RMC

Cette étude se décompose en 3 parties : (1) état des lieux du réseau actuel ; (2) recherche de fuites ; (3) réparation de fuites. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 14

Pour public averti

SIVOM DURANCE ALPILLES (13) - ÉTUDE DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

D24106 RMC

L'objectif de cette étude est de : (1) dresser un bilan fonctionnel du réseau d'eau ; (2) établir des plans ; (3) éliminer les fuites d'eau ; (4) optimiser la gestion du service d'eau potable. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 66

Pour public averti

COMMUNE DE PORTES LES VALENCE (26) - ANALYSE DÉBITMÉTRIQUE - RECHERCHE DE FUITES

D23889 RMC

La distribution en eau de la ville de Portes-Les-Valence s'effectue à partir d'un réseau unique. La totalité de l'eau mise en distribution est achetée à la Compagnie Générale des Eaux. Soucieuse d'améliorer le rendement de son réseau, la commune a souhaité la réalisation d'une campagne d'enregistrement de débit en préalable à la recherche de fuites. - © 2001 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 20

Pour public averti

THE EFFECT OF REGIONAL FACTORS ON LEAKAGE LEVELS AND THE ROLE OF PERFORMANCE INDICATORS

67/13427

Analyse des fuites de réseaux de distribution au Royaume uni. Description des méthodes d'estimation des pertes d'eau. Gestion des fuites à l'aide du concept BABE. Des résultats disparates suivant les régions étudiées. - © 1999 OIEau

ENG, MACHELL J., SAUL A. J., SKIPWORTH P. J., ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER AND ENVIRONMENTAL MANAGEMENT, 184-188

Pour public spécialisé

OPTISCHE ODER AKUSTISCHE INSPEKTION VON ABWASSERKANÄLEN ?

67/12695

Recherche de fuites dans des canalisations d'eaux usées. Si le test de la pression a échoué, indiquant la présence de fuites, la corrélation acoustique permet de révéler des fuites qu'une caméra vidéo ne peut révéler. Schéma du montage. Facilité de réalisation. - © 1999 OIEau

GER, SEWERIN P., ARTICLE DE PERIODIQUE, KORRESP. ABWASSER, 1999, 46, N 5, 687-694

Pour tout public

LES DÉFAILLANCES DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT : QUELS COÛTS SOCIAUX ? = SEWERAGE FAILURE : WHICH SOCIAL COSTS?

67/23147

Les performances des réseaux d'assainissement sont médiocres, puisque le taux de collecte global atteindrait seulement 50%. Les défaillances des réseaux d'assainissement sont fréquentes. L'impact sur les milieux aquatiques continentaux et marins est à la fois écologique et sanitaire. Si les données pour chiffrer les coûts sociaux induits sont rares et éparses, les ordres de grandeur concernés sont considérables. Il est difficile d'estimer globalement ces coûts sociaux. Leur caractérisation permettrait pourtant de mettre en évidence l'intérêt de l'amélioration de la qualité des réseaux. - © 2003 OIEau

ENG, FRE, CLEMENTEL X., ENGREF, MONTPELLIER, OIEAU, LIMOGES, NOTE TECHNIQUE, 18 P.

Pour public averti

LE PATRIMOINE FRANCAIS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, INVENTAIRE TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE. IMPORTANCE DE LA PRISE EN COMPTE DU RENOUELEMENT DES RÉSEAUX. COMPARAISON AVEC LA FINLANDE ET L'ESPAGNE

67/15022

Dans un contexte hydrologique favorable, la France est équipée d'un système de distribution d'eau potable qui couvre l'ensemble de la population. Mais le patrimoine constitué par les réseaux vieillit, on constate une insuffisance de renouvellement. Des enquêtes sont en cours pour évaluer le besoin en renouvellement, les moyens de financement possibles, l'impact des nouvelles normes sur le plomb dans l'eau. Comparaison avec les situations de la Finlande et de l'Espagne. - © 2000 OIEau

ENG, FRE, SAVIN J. B., ENGREF, OIEAU, NOTE TECHNIQUE, 14 P.

Pour public averti

LEAKAGE CONTROL

01/83026

Contrôle des fuites sur un réseau d'eau potable. Sensibilisation sur l'intérêt économique de la réduction des pertes en eau dans les réseaux et de l'intérêt de la diminution du gaspillage d'eau. Avant de procéder à tout investissement pour mobiliser de nouvelles ressources en eau, il importe de contrôler les fuites pour diminuer la consommation en eau et en électricité (pompages). - © 1999 OIEau

ENG, BAYS L. R., ARTICLE DE PERIODIQUE, AQUA, 51-55

Pour tout public

BEST PRACTICE PRINCIPLES IN THE ECONOMIC LEVEL OF LEAKAGE CALCULATION

67/20629

Document guide pour l'évaluation du niveau économique optimal en matière de recherche de fuite d'eau. Approche méthodologique et présentation de meilleures pratiques. Intégration des coûts sociaux et environnementaux dans le calcul. - © 2002 OIEau

ENG, STONE & WEBSTER CONSULTANTS, LONDON, LIVRE, 158 P.

Pour public averti

COMMUNE DU PONT DE PLANCHES (70) - ÉTUDE DIAGNOSTIC DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

D22792 RMC

Confronté à des problèmes de qualité de l'eau et d'insuffisance de pression, la commune de Pont-de-Planches vient de réaliser une interconnexion avec le syndicat de l'hermitage, afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de ses habitants. Cette étude s'articule autour des 3 phases suivantes : 1/ étude préliminaire (réalisation d'un plan, reconnaissance et analyse globale du réseau) ; 2/ bilan avant recherche de fuites ; 3/ campagne de recherche de fuites. - © 2000 Base Fontaine

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 30

Pour public averti

LEAKAGE REDUCTION IN WATER DISTRIBUTION SYSTEMS : OPTIMAL VALVE CONTROL

67/10080

Réduction des fuites par contrôle de la pression. La réduction de la pression de distribution est un des moyens les plus faciles d'améliorer le rendement d'un réseau en diminuant les pertes. Aspect mathématique et technique. - © 1999 OIEau

ENG, LUMBERS J., VAIRAVAMOORTHY K., ARTICLE DE PERIODIQUE, J. HYDRAUL. ENG., 1998, 124, N 11, 1146-1153

Pour public spécialisé

COMMUNE DE SAINT GINGOLPH - ÉTUDE-DIAGNOSTIC DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE - RÉSULTATS DU REPÉRAGE DES RÉSEAUX ET PREMIÈRE CAMPAGNE NOCTURNE DES FUITES - JUIN-JUILLET 1999

D22461 RMC

L'objet de ce rapport concerne : - le repérage des équipements existants - les premiers enregistrements hydrauliques (volumes mis en distribution) - les résultats de la première campagne nocturne de recherche des fuites et de leur localisation par corrélation acoustique. - Base Fontaine - © 1999 OIEau

FRANCAIS, RAPPORT D'ETUDE, 10

Pour public spécialisé

DÉTECTION ET LOCALISATION DES FUITES SUR RÉSEAUX D'EAU POTABLE

66/45321

Fuites en distribution d'eau. Origines du gaspillage et méthodologie de lutte. Moyens de détection. Intérêt économique de la recherche des fuites. Les bruits de fuite : origine, propagation, caractéristiques. Les appareils acoustiques de localisation : essais laboratoire et terrain. Procédés non acoustiques. - © 1999 OIEau

FRE, AUGARDE J., CADIOU A., ARTICLE DE PERIODIQUE, CADIOU A., AUGARDE J. - COLOMBES, CREATE/AFBSN, 1984, 300

Pour public averti

DÉTECTION DES FUITES ET RÉPARATION DE CES FUITES SUR UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

01/77323

Détection des fuites et réparation de ces fuites sur un réseau de distribution d'eau. Les différents types de fuite et la précision des diverses méthodes de détection. Analyse coût bénéfique de la détection et de la réparation - © 1999 OIEau

ENG, MALE J. W., MOORE I. C., MOYER E. E., ARTICLE DE PERIODIQUE, J.A.W.W.A., 1983, 75, NO 1, 28-34

Pour public averti

DÉTECTEUR DE FUITES

01/35924

Détecteur de fuites. Résultats d'exploitation sur 40 ans et 120000 contrôles d'un détecteur de fuites posé sur canalisation domestique derrière le compteur d'eau. Présentation de l'appareil. Estimation des pertes dues aux fuites et au mauvais comptage du compteur. - © 1999 OIEau

GER, BOHLER J., ARTICLE DE PERIODIQUE, WASSERWIRTSCHAFT WASSERTECHNIK - NO1-1963 - P.21

Pour public averti

RECHERCHE DES FUITES DANS UNE CANALISATION EN MATIÈRE PLASTIQUE

66/22205

Recherche des fuites dans une canalisation en matière plastique. Description d'une méthode mise au point par électrolocation comportant introduction dans un tuyau sous pression d'une éprouvette en amont de la fuite, laquelle s'arrêtera au droit de la fuite en raison d'une chute de pression dans le tuyau. - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, WATER SERV., 1979, 83, NO 1005, 855-856

Pour public averti

LOCALISATION DE FUITES DANS DES CONDUITES EN CHARGE PAR L'HEXAFLUORURE DE SOUFRE, GAZ PRÉALABLEMENT INJECTÉ SE DÉGAGEANT AU NIVEAU DES FUITES POUR ÊTRE DÉTECTÉ AISÉMENT PAR UN APPAREIL PORTATIF

66/37614

Rapport. Localisation de fuites dans des conduites en charge par l'hexafluorure de soufre, gaz préalablement injecté se dégageant au niveau des fuites pour être détecté aisément par un appareil portatif. Manuel complet de l'utilisateur décrivant procédé, appareillage et mise en oeuvre - © 1999 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, D.B. FIELD, B. RATCLIFFE - MARLOW, W.R.C., 1978, TR. 80, 30P

Pour tout public

IMPORTANCE ET RECHERCHE DES FUITES DISTINCTION ENTRE VRAIES ET FAUSSES FUITES

66/15051

Importance et recherche des fuites distinction entre vraies et fausses fuites. Aperçu des techniques utilisées. Résultats obtenus dans trois cas. Article très général. - © 1999 OIEau

GER, LASKE, ARTICLE DE PERIODIQUE, LASKE - GWF WASSER ABWASSER, 1978, 119, NO 1, 27-31

Pour tout public

CONTRÔLE DES FUITES DES RÉSEAUX D'EAU

01/75580

Contrôle des fuites des réseaux d'eau. Coût des fuites, méthodes de contrôle notamment contrôle de la pression, utilisation de systèmes de télémessure, débitmètre à impulsion thermique, corrélateur du bruit des fuites - © 1999 OIEau

ENG, FRE, RIDLEY W. F., ARTICLE DE PERIODIQUE, W.F. RIDLEY - ZURICH, CONGRES ASSOC. INT. DISTRIB. EAU, 1982, 6-10/9, PAPER SS16, 8P

Pour tout public

TAUX DE FUITE DE JOINTS EN ÉLASTOMÈRE SOUMIS À DES PRESSIONS D'EAU

01/49297

Taux de fuite de joints en élastomère soumis à des pressions d'eau. Exposé d'une méthode de détermination par traceur radioactif valable pour des pressions de l'ordre de 100 bars et des taux de fuite 10 moins 6 grammes d'eau par jour. - © 1999 OIEau

FRE, MARGRITA, MAYET, MORNAS, ARTICLE DE PERIODIQUE, CAOUTCHOUCS ET PLASTIQUES. 10-76 - P. 85-86., 85-86

Pour tout public

LOCALISATION RAPIDE DES FUITES DANS LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU

01/88376

Localisation rapide des fuites dans les réseaux de distribution d'eau. Description d'une méthode d'étude et de mesure du rendement technique d'un réseau de distribution d'eau : calcul périodique de rendements dans des zones définies à partir de relevés mensuels de compteurs généraux de zones et d'estimations mensuelles de vente d'eau à partir de relevés plus espacés chez les abonnés de chaque zone. Recherche des fuites sur les réseaux de distribution d'eau - © 1999 OIEau

FRE, BOUREL E., DUROUSSEAU M., SEGRE P. E., ARTICLE DE PERIODIQUE, EAU IND. NUISANCES, 1986, NO 99, 57-60, 1 FIG., 7 TABL., 57-60

Pour tout public

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

Textes réglementaires

Arrêté du 25 mai 2004 autorisant le Commissariat à l'Energie Atomique à poursuivre les prélèvements d'eau et rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation de son site nucléaire de Grenoble. (Texte publié au J.O du 11 juillet 2004)

Décret n° 2004-599 du 18 juin 2004 relatif au droit de pêche en eau douce et à ses conditions d'exercice et modifiant le code de l'environnement (partie Réglementaire). (Texte publié au J.O du 25 juin 2004).

Arrêté du 10 juin 2004 pris en application de l'article 42 du code des marchés publics et fixant la liste des mentions devant figurer dans le règlement de la consultation. (Texte publié au J.O du 25 juin 2004).

Arrêté du 23 juin 2004 autorisant Electricité de France à poursuivre les prélèvements d'eau et les rejets d'effluents liquides et gazeux pour l'exploitation du site nucléaire de Cattenom. (Texte publié au J.O du 24 juin 2004).

Questions écrites

Question écrite de Monsieur Pierre Hérisson relative aux difficultés rencontrées par certains maires pour préempter des terrains couverts par un plan de prévention des risques naturels. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 1er juillet 2004).

Question écrite de Monsieur Philippe Rouault relative aux formalités de publicité des délégations de service public et à la notion de "publication spécialisée correspondant au secteur économique concerné". (Réponse publiée au J.O de l'Assemblée Nationale du 29 juin 2004).

Question écrite de M. Xavier Pintat sur la nécessité d'accompagner la budgétisation du FNDAE par des procédures administratives et comptables modernisées. (Réponse publiée au J.O Sénat du 26 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Gabriel Biancheri sur les difficultés rencontrées par les communes obligées d'engager des opérations d'assainissement des eaux usées avant 2005. (Réponse publiée au J.O de l'Assemblée Nationale du 26 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Jean-Claude Guibal relative aux difficultés rencontrées par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière d'eau et d'assainissement, pour mettre en place un réseau sur l'ensemble de leur territoire. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 22 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Jean-Sébastien Vialatte relative à l'extension limitée de l'urbanisation des espaces proches du littoral. (Réponse publiée au J.O de l'Assemblée Nationale du 15 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Joël Bourdin relative au calcul du coût de fourniture et de pose d'égout évoqué à l'article L. 1331-7 du code de la santé publique. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 3 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Jacques Oudin relative au renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 3 juin 2004).

Question écrite de Monsieur Laurent Bêteille relative aux délais d'instruction des dossiers d'autorisation ou de déclaration relevant de la loi sur l'eau. (Réponse publiée au J.O du Sénat du 3 juin 2004).



Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales
(Fonds National de Développement des Adductions d'Eau)



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Nouveaux services aux abonnés

"EAUDOC" prend un nouvel essor pour mieux répondre aux besoins de nos utilisateurs dans le monde.

Trois forfaits sont disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

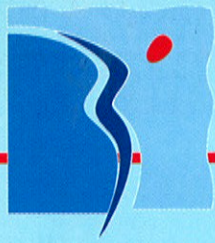
- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ les **dernières références bibliographiques** de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

Abonnez-vous !

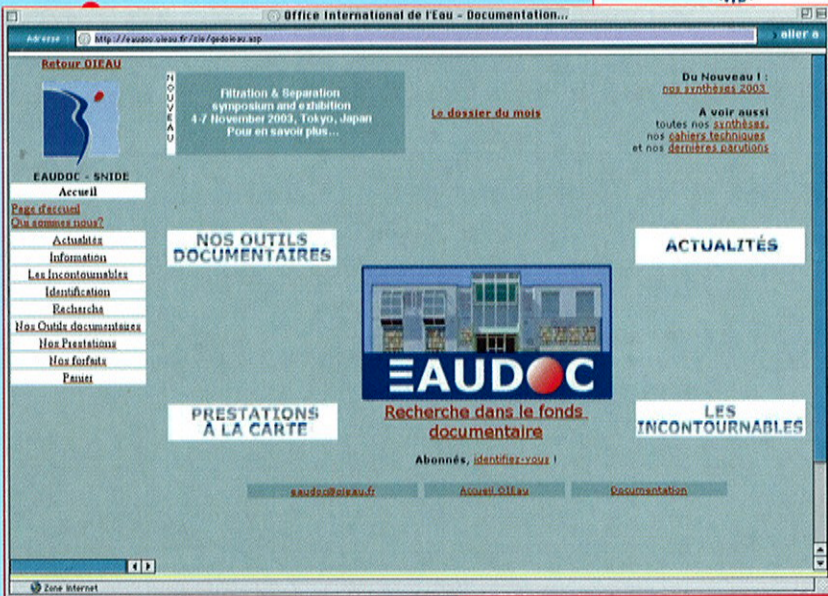
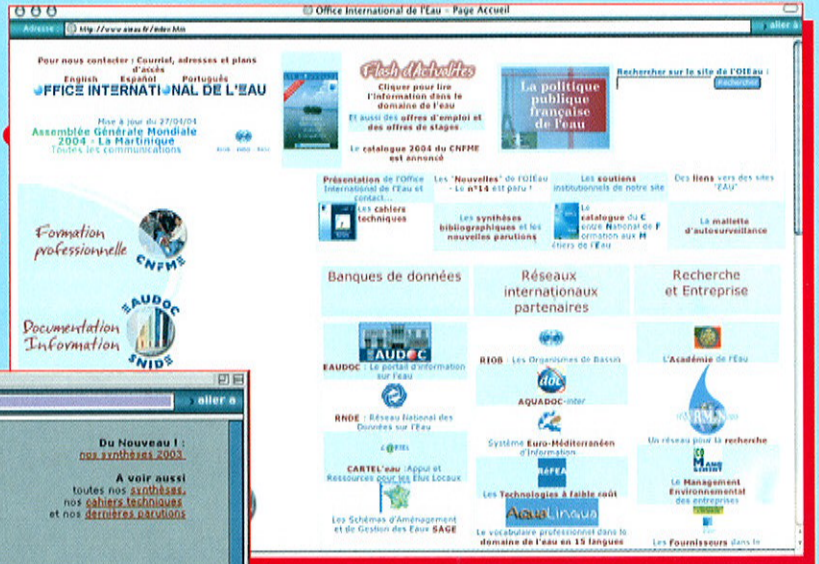
<http://eaudoc.oieau.fr>



www.oieau.org

Le Monde de l'Eau sur Internet

Office International de l'Eau



Les 225.000 références bibliographiques de EAUDOC à rechercher et commander en ligne.

<http://www.oieau.org>

Les 343 Stages 2004 du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau

<http://www.oieau.org>

2.250.000 visiteurs en un an !



Office International de l'Eau

Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau
 15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
 Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48
 E-mail : eaudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>